

Point d'étape sur les bascules et le fonctionnement en demande directe de pension au SRE (groupe 1)

Calendrier 2019 – 2020

Fiche n°1

A début 2019, ce sont 24 employeurs (sur 32) et 845 000 CIR qui ont intégré le mode en demande directe de pension au SRE.

Le calendrier 2019-2020 accélère significativement le volume de comptes gérés par le dispositif retraite modernisé. Ce sont environ 1,2 million de comptes répartis entre 8 employeurs qui sont attendus sur ces deux années, soit plus du double qu'actuellement.

Les employeurs concernés sont sensibilisés et impliqués pour réussir leur passage dans le nouvel environnement retraite et limiter au maximum les risques de glissement. Côté SRE, les processus rénovés sont éprouvés et connus des équipes. Elles sont prêtes à accueillir, sur un temps court, cette nouvelle charge.

1- Le planning prévisionnel 2019 est respecté

Les bascules de la Marine au 1^{er} juin 2019 (42 000 comptes) et du MENJ-MESRI au 1^{er} septembre (486 000 comptes) sont validées¹.

Les créneaux d'entrée des autres employeurs s'affinent et convergent vers la fin de l'année (décembre). Sont concernés, la Gendarmerie (110 000 comptes), le ministère de la solidarité et de la santé (27 000 comptes), le ministère de la culture (12 000 comptes), le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (6 200 comptes) et l'office national des forêts (4 800 comptes)

A fin 2019, ce sont 28 employeurs (87%) et 1,528 million de comptes (71% des CIR) qui bénéficieront du dispositif retraite modernisé.

2- Les bascules 2020 sont toutes engagées avec un pilotage resserré pour réduire les risques de glissement

Les travaux avec La Poste (84 000 CIR), le ministère de l'intérieur (175 000) et les 19 pôles universitaires restants (94 000) ont débuté en début d'année avec le pré-positionnement des contrôles de comptes. L'accompagnement se poursuit avec les autres unités de gestion du Minarm sans alertes à ce stade (civils, santé, air, terre, établissements couvrant 235 000 comptes).

En parallèle, des points de suivi réguliers (Copil) avec les DRH du Minarm et du MI ont été et seront organisés jusqu'à la bonne finalisation des bascules.

¹ 14 académies, 3 vice-rectorats, 1 direction générale, l'administration centrale, 8 pôles du supérieur